



CO ou RPC : le grand comparatif

Le même fait, deux façons de le montrer. Le CO protège les créanciers. Les RPC informent le lecteur. Ce chapitre pose les différences une fois pour toutes.

0

réserve latente admise aux RPC

en plus

les comptes RPC s'ajoutent aux comptes CO

3 gestes

dissoudre, différer, détailler

10 écarts

à connaître entre CO et RPC



LA RÈGLE

Ce que dit la norme

Les RPC visent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.



LA RÈGLE

À retenir

Elles s'appliquent **en entier** : on ne choisit pas les normes qui arrangent. Seules les petites organisations peuvent se limiter aux RPC fondamentales.



LA RÈGLE

Et le CO ?

Le but : Protéger les créanciers : ne jamais surévaluer (art. 960 al. 2)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Deux lunettes, une même entreprise : le CO voit le minimum sûr, les RPC voient la réalité. »



LE PIÈGE

Le piège

Ne pas confondre : le leasing financier gonfle le bilan (actif et dette), mais ne crée aucune réserve latente ni impôt différé tant que l'actif et la dette évoluent ensemble.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO art. 957 à 963b ; Swiss GAAP RPC, cadre conceptuel, RPC 4, 11, 13, 17, 18, 22, 23 et 24.



Le cas express

Alpaga SA a dissous 380 de réserves latentes pour ses comptes RPC. Taux d'impôt 20 %. Combien augmentent ses capitaux propres ?

✓ **304** $380 - \text{impôt différé de } 76 (20\%) = 304.$



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Repérer chaque réserve latente : stocks, amortissements, provisions.
- ☐ Calculer l'impôt différé sur le total dissous.
- ☐ Mettre les leasings financiers au bilan.
- ☐ Compléter l'annexe et le tableau des flux.

Base légale : CO art. 957 à 963b ; Swiss GAAP RPC, cadre conceptuel, RPC 4, 11, 13, 17, 18, 22, 23 et 24.

Le chapitre complet, avec l'exercice : transparencerrh.ch/rpc-co-ou-rpc.html

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 28 octobre 2026.